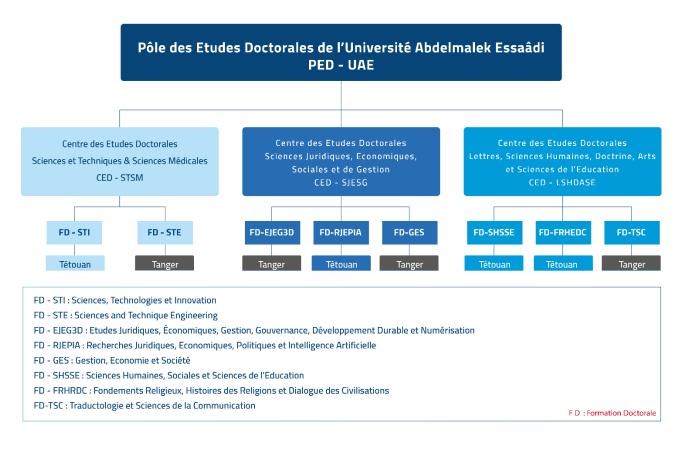


## Pôle des Etudes Doctorales de l'Université Abdelmalek Essaâdi PED-UAE (Présentation)

Le Pôle des Études Doctorales de l'Université Abdelmalek Essaâdi (PED-UAE) est un organe de gouvernance et de coordination du cycle doctoral parmi les cinq pôles constitutifs de la présidence de l'université. Il opère en toute flexibilité et en parfaite coordination avec les différentes composantes concernées de l'université et se compose de trois Centres des Etudes Doctorales (CED) regroupant (106) structures de recherche accréditées en 2023 :

- Centre des Etudes Doctorales en Sciences et Techniques et Sciences Médicales (CED-STSM);
- Centre des Etudes Doctorales en Sciences Juridiques, Economiques, Sociales et de Gestion (CED-SJESG);
- Centre des Etudes Doctorales en Lettres, Sciences Humaines, Doctrine, Arts et Sciences de l'Education (CED-LSHDASE).

Le PED-UAE, adopté par le Conseil de l'Université le 26 juillet 2023, marque le passage de (05) CED valables depuis 2008 jusqu'à juin 2023 avec (29) Formations Doctorales (FD) à une structure de (03) CED proposant (08) FD accréditées par le Ministère de Tutelle en 2023, au service des doctorants nationaux et internationaux.



Pour nous contacter : ped.uae@uae.ac.ma



## Pôle des Etudes Doctorales de l'Université Abdelmalek Essaâdi (Missions)

Le Pôle des Etudes Doctorales a la gestion et la coordination des activités de formation et de recherche des formations doctorales de l'université.

Il est chargé en particulier de :

- Coordonner les activités des formations doctorales de l'université ;
- Elaborer les prévisions et assurer le suivi des inscrits, des diplômés, des thèses, des publications scientifiques des doctorants et des formations doctorales ;
- Arrêter la liste des thèmes de recherche proposés aux candidats aux études doctorales ;
- Publier la liste des candidats admis aux études doctorales ;
- Approuver la liste des inscrits dans les formations doctorales accréditées et ouvertes ;
- Approuver la charte des thèses cosignée par le doctorant, l'encadrant de la thèse et le responsable de la structure de recherche d'accueil;
- Publier les sujets de thèses en cours de préparation dans l'université;
- Assurer la gestion de la scolarité des étudiants inscrits dans le cycle de doctorat de l'université conformément aux dispositions de l'arrêté fixant le CNPN du cycle de doctorat susvisé;
- Présider la commission des thèses ;
- Autoriser la soutenance des thèses et proposer les membres de jury de thèse.

Le Pôle des Etudes Doctorales est dirigé par un responsable de pôle et composé de :

- Centre des Etudes Doctorales en Sciences et Techniques et Sciences Médicales (CED-STSM);
- Centre des Etudes Doctorales en Sciences Juridiques, Economiques, Sociales et de Gestion (CED-SJESG);
- Centre des Etudes Doctorales en Lettres, Sciences Humaines, Doctrine, Arts et Sciences de l'Education (CED-LSHDASE).